



Synthèse de l'activité de la CRESS en 2016



La loi-cadre du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire a reconnu le rôle des Chambres Régionales de l'ESS (CRESS). Conformément à l'article 6 de cette loi, une Convention d'Agrément a été signée entre l'Etat, la Région et la CRESS le 21 juillet 2015, reconnaissant la CRESS comme la structure légitime pour promouvoir et développer l'ESS à La Réunion. En outre, cette Convention a permis de décliner les missions légales de la CRESS et ainsi que ses missions spécifiques adaptées au territoire réunionnais.

La volonté forte de l'Etat, la Région et la CRESS de porter une stratégie conjointe de croissance pour l'ESS s'est également traduite à plusieurs reprises par la co-signature d'un Contrat d'Objectifs (2011-2015 puis 2013-2015). En 2015, un comité de pilotage a été l'occasion de faire le bilan du précédent Contrat d'Objectifs et d'identifier les grands axes stratégiques soutenant le développement de l'ESS sur la période 2016-2018.

En 2016, afin d'assurer les diverses missions contenues dans ses différentes conventions, le programme d'actions de la CRESS a été organisé autour de deux axes d'interventions :

D'une part, les missions générales de « Développement de l'Economie Sociale et Solidaire », regroupées dans une convention pluriannuelle d'objectifs 2014-2017 et financées sur le BOP 304 DG Trésor :

- La contribution à l'élaboration de la stratégie régionale de l'ESS et la structuration du partenariat pour accompagner les acteurs dans le développement de l'ESS ;
- Le centre de ressources ouvert à tout public pour favoriser l'accueil et l'information ;
- L'observatoire (pour la collecte, l'exploitation et la mise à disposition de données économiques et sociales, le travail sur la liste des entreprises)
- La communication (site internet, lettres...)
- La formation
- Les démarches prospectives et innovantes pour développer l'ESS

D'autre part, les missions spécifiques sous le dossier « Appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS et Coordination du Mois de l'ESS » financées et conventionnées par le BOP 123 CPER :

- Le développement de la mission Coopérative au travers de l'accompagnement aux transmissions d'entreprises ;
- La poursuite de l'expérimentation d'un dispositif d'appui à l'émergence d'entreprises sociales, la Fabrique à Initiatives ;
- Le développement d'une nouvelle mission de soutien aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique ;
- La coordination du Mois de l'ESS.

Nous adjoignons à ces deux premières conventions, pour la dernière année, la mission d'accompagnement des associations employeuses dans le cadre du DLA régional.

SOMMAIRE

[Développement de l'Economie Sociale et Solidaire](#) [Page 4](#)

[Appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS](#) [Page 12](#)

[DLA Régional](#) [Page 17](#)



**CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
DE LA REUNION**

RAPPORT D'ACTIVITE SYNTHETIQUE 2016

« Développement de l'Economie Sociale et Solidaire »

Convention pluriannuelle d'objectifs DG Trésor – FSE 2015-2017



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme Opérationnel National
« Emploi et Inclusion » 2014-2020.

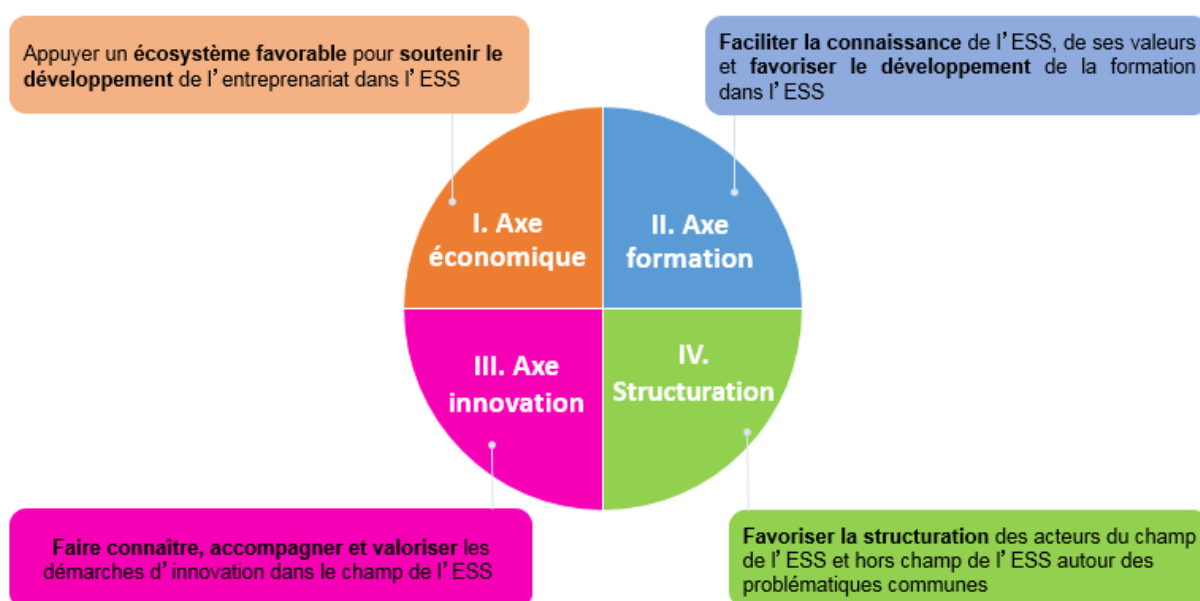
AXE 1 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

La CRESS agit pour créer des conditions favorables au développement de l'ESS à la Réunion. Pour ce faire, elle représente d'une part les réseaux de l'ESS pour soutenir la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques. D'autre part, elle structure et anime un réseau partenarial de façon à favoriser la mutualisation des compétences de la CRESS et d'acteurs ressources du territoire, au bénéfice du développement de l'ESS.

Action 1 - Structuration des partenariats en faveur du développement de l'ESS

➤ **Partenariat stratégique : Finalisation du Contrat d'Objectifs 2016-2018**

A travers l'élaboration du Contrat d'Objectifs 2016-2018, l'Etat, la Région et la CRESS décident de conjuguer leurs efforts pour soutenir la structuration et le développement de l'ESS à la Réunion. Les quatre axes prioritaires de ce Contrat d'objectifs sont :



➤ **Partenariat structurant : signature d'une convention avec le Pôle emploi**

Pour développer l'emploi et l'activité dans l'ESS, la CRESS et le Pôle emploi ont signé une convention de partenariat. Elle vise à favoriser le travail en commun des équipes, l'information et l'accompagnement des porteurs de projets de l'ESS et la mise en place d'innovations pour le développement de l'ESS.

➤ Représentation stratégique régulière

Participation aux ateliers d'élaboration du SRDEII, aux SPEP Est et Ouest, aux groupes de travail de la DJSCS pour la déclinaison de la Charte des Engagements Réciproques, comité de sélection de l'appel à projets du Ministère des Outre-mer, à l'instance SAG'ESS, au comité de pilotage DEAL sur la RSO.

➤ Représentation opérationnelle

Participation au comité d'engagement de Réunion Active, au comité de pilotage du Pôle Entrepreneuriat Étudiant de La Réunion de l'Université de La Réunion, au salon de l'éducation et co-portage de la journée des associations...

Action 2 – ESS et territoires

Cette action initiée en 2015 avait pour objectif de répondre aux sollicitations des collectivités territoriales pour les soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques en faveur du développement de l'ESS. En 2016, il s'est agi de continuer la démarche initiée l'année précédente, pilotée par la DIECCTE et en lien avec les sous-préfets d'arrondissement, consistant à rencontrer de manière individuelle les collectivités afin, d'une part, d'identifier les principaux besoins et enjeux et d'autre part d'appuyer les pistes d'actions possibles.

<u>Missions</u>	<u>Détails</u>
Rencontres individuelles et restitution	- 13 communes ont été rencontrées et 2 intercommunalités - 2 SPEP de restitution (Est et Ouest)
Constats des rencontres	- Connaissance hétérogène de l'ESS - Différents niveaux de structuration dans les services - Besoins de formation des élus et agents territoriaux - Besoins d'accompagnement des entreprises de l'ESS
Accompagnement de dynamiques	- Travail partenarial débuté avec le CNFPT pour la mise en place de sessions de formation - Appui à la professionnalisation des associations - Travail partenarial avec la DJSCS autour de la Charte des engagements réciproques - Appui à la mise en place de schéma de développement de l'ESS

CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE LE SECTEUR DE L'ESS

La CRESS participe à la dynamisation de l'ESS en produisant des outils d'informations, d'aide à la décision et de communication sur l'ESS à la Réunion. Ces outils s'adressent au grand public et visent à faire connaître aussi bien les statistiques de l'ESS sur le territoire que ses entreprises ou les actualités nationales. Outre ces missions, 2016 fut également l'occasion pour la CRESS de s'approprier une nouvelle mission, celle de la tenue de la liste des entreprises de l'ESS.

Action 3 - Observatoire de l'ESS

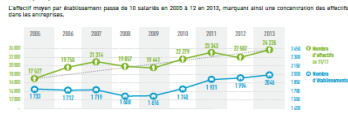
Chiffres clés de l'ESS

à La Réunion en 2015*

* Source graphique : INSEE CLAD, DADIS et SIRENE 2013
Exemple typique : 1 Dénombrement sur les Emplois d'Insertion

**Le champ de l'ESS en 8 ans marque
une progression de plus de 38% en termes d'emplois...**

En 2012, le nombre d'établissements de l'ESS et les effectifs salariés atteignent leur plus haut niveau depuis 2005 : ce sont ainsi 1 725 emplois qui ont été créés dans l'ESS entre 2012 et 2013, et 6 699 entre 2005 et 2013.



avec une évolution similaire
sur 1 an dans chaque famille...

En 2012 et 2013, le champ de l'ESS a une évolution annuelle de 7,7%. Les quatre familles structurées de l'ESS varient de 7 à 8% en termes d'emplois.

En termes d'établissements, le champ de l'ESS enregistre globalement une croissance de 2,4%. La famille coopérative enregistre la plus forte évolution avec 5%.

et une augmentation différenciée
en fonction des secteurs d'activité

La croissance de 2012 à 2013 a été marquée pour moi par le monde en puissance des concerts d'avenir¹. Presque 900 emplois ont ainsi été créés dans l'ESS, essentiellement dans les associations. Ceux-ci expliquent notamment en partie l'augmentation de 9% dans les deux secteurs action sociale / santé humaine et services divers.

Concernant le secteur de l'enseignement, l'augmentation de 10% s'explique plutôt par la création de nouveaux établissements, scolaires privés ou de formation.

3. Publication de la liste des entreprises de l'ESS

Conformément à la loi cadre 2014 relative à l'ESS, la liste des entreprises de l'ESS a été publiée par la CRESS et est consultable gratuitement sur son site internet.

La liste des entreprises

**www.cress-
reunion.com**



Action 4 – Communication et valorisation de l'ESS

1. Indicateurs

Nombre de publications sur le site web : 125

Nombre de rédactions de la Lettre ENSEMBLE : 6

Nombre de visiteurs du site Internet / taux de fréquentation : 23 122 visites mensuelles en moyenne.

Nombre de personnes inscrites à la newsletter : 2991

Nombre d'appels à projet relayés : 51



2. La Lettre ENSEMBLE a permis de :

- Valoriser la coopération sous toutes ses formes : PTCE, SCIC, échanges et mutualisation entre structures
- Mettre en lumière les leviers de développement et de consolidation des structures de l'ESS : diversification des ressources, le bénévolat, la RSO, le DLA...

3. Réalisation d'une vidéo « Entreprendre autrement à La Réunion ».

L'objectif était de faire connaître l'ESS, ses modes d'entreprendre et d'en faire découvrir la variété, à partir d'une série de portraits d'entreprises.



AXE 3 :

ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER DANS LE CHAMP DE L'ESS

La CRESS est la porte d'entrée reconnue du grand public, des porteurs de projets, des institutions, qui souhaitent obtenir des informations sur le champ de l'ESS ou se faire accompagner dans leurs démarches. Elle propose un parcours d'accompagnement en fonction des besoins recensés, en interne ou en orientant vers des pôles d'expertise identifiés au niveau local ou national. Outre l'accueil et l'orientation, la CRESS propose également un centre de ressources dont l'objectif est de permettre à tous ceux souhaitant parfaire leurs connaissances dans l'ESS de bénéficier de ressources pertinentes et d'actualité.

Action 5 – Plateforme d'information, d'accueil et d'orientation sur l'ESS



- ❖ Nombre de porteurs de projets accueillis : 172
- ❖ Nombre de demande d'informations : 115
- ❖ Sollicitations portant sur les thématiques de : financement, accompagnement au montage de projet, connaissance de la réglementation...
- ❖ Les secteurs d'activité les plus représentés : environnement, petite enfance, action sociale, IAE...
- ❖ Mise en place d'informations collectives sur l'ESS et ses statuts.

- ❖ Achat de 73 nouveaux ouvrages
- ❖ Thématiques : achats responsables, RSO, environnement, agriculture biologique, économie collaborative...
- ❖ 5 nouveaux abonnements à des revues économiques locales et nationales.



AXE 4 :

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION DANS L'ESS

La loi cadre de l'ESS du 31 juillet 2014 a reconnu la mission d'appui des CRESS à la formation des dirigeants et des salariés de l'ESS. A ce titre et conformément au contrat d'objectifs 2013-2015 signé avec l'Etat et la Région, la CRESS a finalisé en 2016 une étude démarrée en 2015 sur la VAE dans l'ESS. En outre, il est à noter que la CRESS a mené en 2016, comme les années précédentes, des actions d'information et de sensibilisation sur l'ESS.

Action 6 – Soutien au développement de la formation dans l'ESS

Actions	Réalisations
Finalisation du diagnostic sur la VAE	- Identification des besoins et des attentes de formation dans le champ de l'ESS : reconnaissance et développement de compétences transversales, besoin de sensibilisation des dirigeants et salariés, mise en place de modules courts et innovants... - Proposition d'un plan d'actions offrant un cadre d'intervention régional pour développer la formation dans l'ESS à destination des bénévoles, dirigeant et salariés du champ.
Actions de sensibilisation	- Animation d'une plateforme de partenaires spécialisés (ESPER, OCCE, entreprises de l'ESS...) pour répondre aux nombreuses sollicitations de sensibilisation à l'ESS notamment auprès du jeune public - 12 séances de sensibilisations menées - Nombre de participants aux séances : 607

AXE 5 :

FAVORISER ET SOUTENIR LES DEMARCHES PROSPECTIVES ET LES INNOVATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ESS

En s'appuyant sur ses partenariats et ses différentes missions, la CRESS identifie des besoins non couverts, puis soutient et développe des actions d'expérimentation et des outils innovants afin de favoriser le développement des entreprises de l'ESS à La Réunion. Suivant la même dynamique, deux démarches ont été menées en 2016. D'une part, il s'est agi de continuer le travail mené depuis 2014 sur les outils financiers en coordonnant un diagnostic dont l'objectif est de proposer des axes de création, d'amélioration et de développement des outils de financements de l'ESS à La Réunion. D'autre part, de nouveaux enjeux étant apparus sur le territoire concernant la thématique des achats responsables, la CRESS a mené une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme d'achats responsables.

Action 7 – Expérimentations et démarches prospectives

Actions	Réalisations
Coordination d'une étude sur les outils financiers de soutien à l'ESS	- Etude préalable pour identifier les principales problématiques financières auxquelles sont confrontées les entreprises de l'ESS - Rédaction d'un cahier des charges - Instruction des candidatures et choix du prestataire
Démarche expérimentale pour développer les achats responsables	- Montée en compétences de la CRESS sur la thématique des achats responsables - Etude de faisabilité relative à la mise en place d'une plateforme - Elaboration d'un plan d'actions partenarial avec les chambres consulaires



**CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
DE LA REUNION**

RAPPORT D'ACTIVITE SYNTHETIQUE 2016

**Appui à la création, au développement et au maintien des
entreprises de l'ESS et Coordination du Mois de l'ESS
Contrat de plan 2015-2020**



ACTION 1 : DEVELOPPEMENT DES COOPERATIVES A LA REUNION

La CRESS coordonne le parcours d'accompagnement à la création des sociétés coopératives et participatives à La Réunion. Elle s'appuie sur des partenariats structurants avec l'Union Régionale des Sociétés Coopératives (URSCOP) qui apporte son expertise juridique et financière, ainsi qu'avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion (CCIR) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) qui évaluent et valident la faisabilité économique des projets et proposent aux porteurs un appui adapté le cas échéant.



Nombre d'informations collectives organisées	18
Nombre de participants aux info. collectives	92
Nombre de porteurs de projets accompagnés	210
Le nombre de projets de création de SCOP/SCIC	
Accompagnés	37
Finalisées	10
Nombre d'entreprise sous forme de SCOP et SCIC créées :	5
Nombre de création sous d'autres statuts :	5
Nombre d'emplois créés	34
Nombre de salariés-associés	16

Les 5 créations de 2016

SCOP BTP REUNION
SCOP REUNION DOM
SERVICES
SCOP POSSIBLE
SCIC PERMAKILTIR



- Amélioration du taux de création (30%)
- Augmentation du nombre d'emplois créés (+62% entre 2015 et 2016)
- Stabilisation du nombre de porteurs et de projets accompagnés
- Des transmissions nécessitant des compétences plus fines
- Enjeux : implantation d'une antenne URSCOP à la Réunion

ACTION 2 : ACCOMPAGNEMENT A L'EMERGENCE D'ENTREPRISES DE L'ESS

La CRESS porte un dispositif d'émergence d'entreprises de l'ESS appelé « Fabrique à Initiatives ». Cet outil permet, dans un premier temps, de repérer des besoins non satisfaits sur un territoire, et dans un second temps, d'appuyer la création de structures de l'ESS en sensibilisant et coordonnant les acteurs du territoire pouvant répondre à ces besoins.



Actions	Réalisations
Finalisation des études d'opportunités	- 5 études d'opportunité finalisées ayant mobilisé 69 partenaires - Secteurs d'activité : petite enfance, agro-tourisme, horticulture, IAE, animation de quartier, environnement... - Expérimentation de la phase de sélection des porteurs sur deux projets
Pilotage et suivi du dispositif	- 6 comités de suivi et 1 comité de pilotage tenus - Evaluation du dispositif : identification de thématiques innovantes, construction de partenariats innovants, temps long des études d'opportunité, dynamique collective à créer...

ACTION 3 : ACCOMPAGNEMENT DES FORMES DE MUTUALISATIONS DES ENTREPRISES DE L'ESS

Afin de soutenir le développement des entreprises, la CRESS encourage les dynamiques de mutualisation et de coopération. Grâce aux synergies ainsi réalisées, les entreprises bénéficient de schémas de croissance plus pérennes et peuvent également relever de nouveaux défis. Dans la continuité des actions menées en 2015, il s'est agi en 2016 de relayer les projets de groupements d'employeurs à l'Incub GE 974, de développer une mission d'accompagnement des PTCE et de sensibiliser les entreprises à ces dynamiques.

Actions	Réalisations
Promotion du modèle de groupement d'employeurs	- 8 projets de groupements d'employeurs relayés après qualification des besoins - Secteurs d'activité : Sport, enseignement, formation, culture, santé et tourisme - Début d'un travail partenarial avec l'Incub GE 974 sur la formalisation d'un parcours d'accompagnement à la création de groupements d'employeurs
Démarche d'accompagnement à l'émergence de PTCE	- Construction d'un support de présentation du modèle PTCE, meilleure appréhension de la méthodologie et des conditions de réussite spécifiques à l'accompagnement des PTCE 6 projets de PTCE accompagnés dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, du service aux entreprises, de l'environnement - Enjeux : formalisation d'un parcours innovant d'accompagnement à la création de PTCE réunissant un certain nombre d'acteurs ressources locaux et nationaux.

ACTION 4 : COORDONNER LE MOIS DE L'ESS

La CRESS coordonne depuis 2014 le Mois de l'ESS à La Réunion. L'objectif de ce mois est de promouvoir l'ESS sous toutes ses formes, d'accompagner la valorisation des entreprises de l'ESS en les soutenant dans leurs initiatives et de favoriser la prise de conscience des entreprises de leur appartenance à l'ESS. En 2016 en tant que coordinatrice, la CRESS a eu pour rôle d'identifier les grands axes et thématiques à valoriser durant le mois, de mobiliser les acteurs participants, de piloter la campagne de communication et d'appuyer certaines structures dans l'organisation de leurs événements.



1. Thématique retenue : Pour une excellence solidaire !

- Promotion des initiatives et pratiques exemplaires dans l'ESS
- Valorisation des démarches de coopération et d'échanges, de toute sorte, entre structures de l'ESS mais également avec des entreprises hors-ESS

2. 25 évènements proposés

- Formats diversifiés : conférence, débat, restitution de travaux, rencontres, portes ouvertes...
- 31 organisateurs : 19 entreprises de l'ESS et 12 acteurs (institutions, collectivités...)
- + de 100 structures impliquées : associations, coopératives, mutuelles, grandes et petites structures...
- 72 intervenants et 1250 participants



3. Des dynamiques structurantes initiées

- Des rencontres débouchant sur des partenariats durables entre structures
- Impulsion de démarches structurantes en faveur du développement des structures de l'ESS



**CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
DE LA REUNION**

RAPPORT D'ACTIVITE SYNTHETIQUE 2016

DLA REGIONAL

DIECCTE REUNION/ REGION REUNION/ CDC REUNION



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT REGIONAL

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif d'appui à la création, au développement et à l'amélioration de la qualité de l'emploi dans les associations employeuses et structures d'utilité sociale. La CRESS en tant qu'opérateur du DLA Régional sur le programme 2014-2016 a pour mission, d'une part, de coordonner le DLA (animer les instances du dispositif, le réseau de prestataires...) et, d'autre part, de porter des accompagnements thématiques collectifs, ainsi que ceux des têtes de réseaux et associations d'envergure régionale.

1. Accompagnements du DLA R en 2016

ACCOMPAGNEMENTS EN 2016	
<u>Accompagnements collectifs thématiques</u> <i>Fonction employeur</i>	22 structures touchées
<u>Accompagnements individuel et collectif des ligues et comités sportifs</u> <i>Pilotage stratégique du projet associatif</i>	7 réseaux accompagnés ⇒ 106 structures touchées (dont associations membres)
TOTAL: 128 structures touchées	
TOTAL: 137 emplois touchés dont près de 50 emplois d'avenir	

2. Accompagnements du DLA R entre 2014 et 2016

ACCOMPAGNEMENTS SUR 2014-2016	
<u>Accompagnement de filière</u>	19 structures touchées
<u>Accompagnements collectifs thématiques</u>	89 structures touchées
<u>Accompagnements de réseaux, têtes de réseaux et associations d'envergure régionale</u>	140 structures touchées (dont associations membres)
TOTAL: 248 structures touchées	
TOTAL: plus de 350 emplois touchés	

3.Contribuer à ancrer le dispositif sur le territoire

Actions	Réalisations
Co-construction des accompagnements avec des partenaires structurants	• Partenariats dans le secteur du sport pour préciser le plan d'accompagnement à destination des ligues et comités régionaux sportifs. : DJSCS, le Comité Régional Olympique, Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique, Pôle Emploi... • Partenariats avec les collectivités pour la mise en place d'accompagnements collectifs au plus près des territoires : Saint-André, Saint-Paul, Saint-Benoît.
Renforcement de la communication et de la valorisation du DLA	• Elaboration d'un outil de communication afin de valoriser le dispositif dans sa mouture 2014-2016 (chiffres, analyses, témoignages de prestataires, de partenaires, d'associations...) • Réalisation d'une étude du dispositif sur la période 2011-2015 afin de mesurer notamment l'impact du dispositif sur les structures. Il s'est agi également d'offrir un outil d'aide à la décision aux pilotes pour les futures orientations à donner au dispositif.